

Palestine

s o l i d a r i t é **44**

Edito ————— n°26 – automne 2008

Barrage aux Droits de l'homme

Le 10 décembre 2008 sera célébré le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'ONU. Les Droits de l'homme, proclamés haut et fort avec constance, par les États « bien-pensants », justifient actuellement toute politique d'ingérence envers les pays du « Mal ».

art. 1 « Tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits... »
— chaque jour, les Palestiniens de Cisjordanie voient leur dignité et leurs droits foulés aux pieds par les soldats et les colons : humiliations, violences, apartheid. Gaza est devenu un ghetto.

art. 9 « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé »
— 11 000 prisonniers palestiniens transférés illégalement dans les geôles israéliennes, dont 48 parlementaires, des maires, 118 femmes et 376 enfants, 800 détenus administratifs (sans chef d'inculpation ni procès). Arrestations arbitraires par dizaines toutes les semaines.

art. 13 « 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »
— Routes interdites, 630 barrages militaires, Gaza transformée en prison dont on ne rentre ni ne sort. La libre circulation des Palestiniens chez eux est devenue impossible. Démarches sans fin pour obtenir un permis de construire. On sait que le droit au retour des Palestiniens, chassés de leur pays et de leurs maisons, est un sujet qu'Israël refuse toujours et encore d'aborder.

Doit-on penser que les Palestiniens appartiennent toujours à la catégorie des « Hommes » ? Nous tenterons d'y apporter ici quelques éclairages à travers les négociations d'après Annapolis, l'occupation de la Cisjordanie, mais aussi les fonds qui y arrivent et le blocus de Gaza.

AFPS

Maison des Associations
21 allée Baco
44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr
Permanences :
lundi 18 - 20 h
sauf en juillet-août
www.france-palestine.org

Un an après, que reste-t-il d'Annapolis ?

Annapolis c'était, il y a un an, une conférence sous l'égide des États-Unis pour un accord prévu fin 2008 nous disait-on. Et Annapolis faisait référence à la feuille de route d'avril 2003 qui promettait un État palestinien pour 2005 ! Qu'en est-il ?

En un an, les faits confirment un marché de dupes

Après avoir déclaré Gaza « entité hostile », M. Olmert lance en janvier 2008 une violente attaque sur Gaza : 150 Palestiniens sont tués. Le 1^{er} mars 2008, un nouveau bombardement de l'armée israélienne sur Gaza fait plus de 75 morts civils et provoque une indignation internationale.

Depuis Annapolis, la colonisation israélienne s'accroît : permis de construire multipliés par trois, nombre de check points passant à 650 (en hausse de 8 %). Pendant tout ce temps, les rencontres se poursuivent entre le président palestinien et le Premier ministre israélien...

La politique israélienne du fait accompli sous couvert de « négociations »

Le gouvernement israélien veut contrôler la totalité du territoire palestinien et y assurer une présence définitive. En dépit du droit international, le "Grand Jérusalem" dont les limites s'étendent de Ramallah à Bethléem est considéré comme partie intégrante d'Israël. La vallée du Jourdain est déclarée zone militaire et les Palestiniens en sont progressivement chassés. Les colons dont le nombre s'accroît régulièrement, sont des supplétifs de l'armée quand ils ne dictent pas leur loi aux soldats. Le territoire palestinien est découpé en minuscules cantons.

Ce n'est pas le changement du Premier ministre qui modifiera cette politique. La seule question en débat dans les milieux politiques israéliens est de savoir s'il y a poursuite d'un « processus de paix » sans fin permettant de gérer le conflit, ou gel de la situation en accordant un « État » palestinien constitués de bantoustans.

Faire appliquer le droit international

Les nombreuses résolutions de l'ONU non appliquées et l'ensemble du droit international constituent la véritable feuille de route vers la paix : retrait israélien des territoires occupés, démantèlement de toutes les colonies, libération des prisonniers politiques, restitution de Jérusalem-est, démantèlement du mur illégal, droit au retour des réfugiés.

En France, les citoyens le comprennent de mieux en mieux, mais il faut encore mobiliser les responsables politiques à tous les niveaux. Quelques-uns s'engagent dans ce sens à travers la coopération avec la Palestine ou leur prise de position politique. D'autres restent à convaincre qu'Israël est un État comme les autres et qu'il faut mettre fin à l'exception.



Violences israéliennes

Les colons redoublent de violence

Les colons les plus ultras redoublent de violence envers les Palestiniens et les militants internationaux.

Le 18 septembre, ils ont assassiné un jeune berger de 18 ans près du village d'Akraba au sud de Naplouse. Puissamment armés, ils terrorisent la population palestinienne à Hébron et dans des petits villages de Cisjordanie occupée, avec destructions d'oliviers pour prendre leur terre.

Ils s'en prennent également à des militants de la solidarité internationale, comme la délégation sud-africaine venue cet été en Palestine, et même à Ze'ev Sternhell, dirigeant israélien de « La paix maintenant », victime d'un attentat.

Ces actes résultent de la politique israélienne qui, contrairement aux promesses de ses dirigeants à Annapolis, intensifie en toute impunité la colonisation en Cisjordanie.

Les paroles de paix de ces dirigeants, relayées par la presse internationale, sont constamment contredites sur le terrain.

L'armée intensifie les incursions

Fin septembre, le jeune Qusaï, 17 ans, est abattu par l'armée israélienne qui avait envahi Bethléem. Il était recherché en tant que membre supposé du Jihad islamique.

De tels actes de l'armée israélienne en Cisjordanie occupée nous sont rapportés chaque semaine. En neuf mois 494 Palestiniens sont tués dont 76 enfants (*Le Monde* 8/10/08). Cet été : médiatisation pour les 198 prisonniers libérés – la plupart en fin de peine – silence sur les 1 974 qui ont été arrêtés depuis le début 2008.

Au large de Gaza, les bateaux des pêcheurs sont fréquemment la cible des navires de guerre israéliens et ceci, pourtant, en zone de pêche autorisée ! Même la présence de militants des Droits de l'homme sur leurs bateaux, ne leur évite pas les tirs.

Sources : B'Tselem (organisation israélienne des Droits de l'homme), PCHR (centre palestinien des Droits de l'homme), site national de l'AFPS.



Quand Ramallah construit ... Gaza n'a plus de ciment !

« Ramallah, ou la Palestine qui prospère » : titre un article paru dans *Ouest-France* le 8 octobre. On y apprend que « 900 millions de dollars ont été versés, de janvier à juin, pour soutenir le budget de l'autorité palestinienne ». Les constructions, y compris un hôtel de luxe, ainsi que les créations d'entreprises, se multiplient à Ramallah *. Le taux de création d'entreprises a bondi de 88 %. « Mais la croissance est en trompe l'œil » dénonce un économiste : « Sortez de Ramallah et vous verrez qu'ailleurs on ne construit rien du tout »

Cette aide est le résultat de la Conférence des donateurs de Paris fin 2007 faisant suite à Annapolis. Mais quel jeu joue la communauté internationale en « arrosant » une partie de la Cisjordanie et en laissant se prolonger le blocus inhumain de Gaza ? Sans doute ajouter à la division géographique imposée par l'occupant, et renforcer la division Hamas-Fatah.

Pendant ce temps, l'aide alimentaire de base pour Gaza est insuffisante et soumise au bon vouloir israélien. Celui-ci bloque régulièrement les points de passage surtout depuis la victoire électorale du Hamas en janvier 2006.

« Un millier de tunnels alimentent Gaza » titrait *Ouest-France* le 19 septembre. Environ 6 000 gazaouis creusent et transportent des marchandises, au péril de leur vie : plus de 30 forçats des tunnels sont morts par asphyxie ou éboulements ... et pourtant ces tunnels sont indispensables pour la survie alimentaire et sanitaire dans cette grande prison-ghetto.

L'économie de Gaza est étouffée par Israël avec la complicité de la communauté internationale. Gaza sombre dans la misère.

* siège de l'Autorité palestinienne.

La Banque mondiale légitime l'occupation

Très impliquée dans le financement des projets en Cisjordanie et Gaza depuis le début du processus d'Oslo en 1994, la Banque mondiale ne finance plus ceux de Gaza depuis la victoire du Hamas. Le Premier ministre fidèle à M. Abbas – Salam Fayyad, ancien employé de cette Banque – et les donateurs internationaux, ont mis en place plusieurs filtres pour encadrer ces dons.

L'acceptation de projets communs avec Israël et du statu quo politique sont quelques-unes des conditions imposées par les bailleurs, ce qui légitime l'occupation, les colonies, le mur...

La Banque finance aujourd'hui, outre les traditionnels projets de bagnes industriels, le développement de zones industrielles frontalières, ceux liés à l'agro-business dans la vallée du Jourdain et nouvellement dans l'industrie du tourisme. Il accompagne la volonté des bailleurs de disposer de check-points amicaux pour les touristes disposant d'un passeport... légitimant ainsi les check-points « inamicaux » pour le reste de la population.

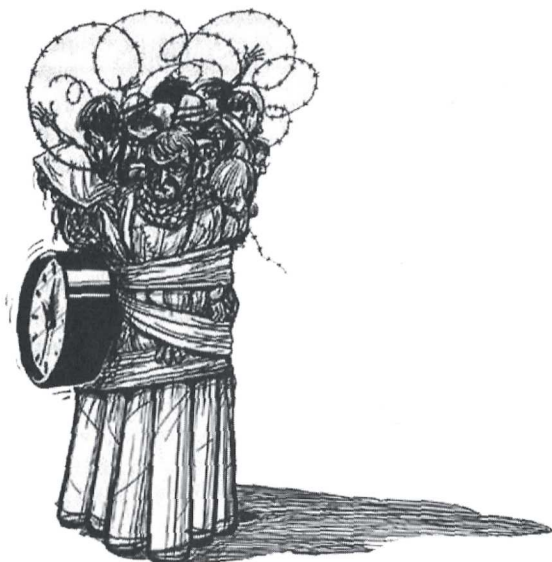
Israël peut y avoir intérêt, en éloignant les regards étrangers de la situation des Palestiniens.

D'autre part, la Banque reconnaît certaines revendications israéliennes autour de Béthléem et de Jérusalem-Est, compromettant ainsi explicitement les droits des Palestiniens à leur capitale.

Rappelons pour mémoire que l'industrie du tourisme – il n'y a pas si longtemps florissante – n'a sombré que du fait de l'occupation...

Tiré d'un article de D. Ham-moudeh, publié par ISM le 02.10.08

GAZA



Gaza

assiégée, affamée, mais pas complètement coupée du monde...

Ils ont forcé le blocus

Le 23 août 2008, deux bateaux - le *Free Gaza* et le *Liberty* - ont réussi à accoster à Gaza, après avoir forcé le blocus maritime et aérien israélien.

Il a fallu deux ans aux 42 passagers pour organiser cette tentative à partir de Chypre. Accueillis par des milliers de Palestiniens venus sur les plages, ces défenseurs internationaux des droits humains sont venus apporter un message simple : « *le monde n'a pas oublié les gens de cette terre ; aujourd'hui, nous sommes tous des Gazaouis* ».

H. Arraf, palestinienne-américaine et citoyenne israélienne, déclarait ainsi : « *atteindre Gaza aujourd'hui signifie un tel espoir, et l'espoir est ce qui mobilise les peuples où que ce soit* ».

P. Larudee, américain du Free Gaza Movement, ajoutait : « *nous sommes les premiers, ces derniers quarante et un ans, à entrer à Gaza librement. Mais nous ne serons pas les derniers. Nous appelons le monde à se joindre à nous et à voir ce que nous voyons* ».

Quant à J. Halper, coordinateur du Comité israélien contre les démolitions de maison, il affirmait « *ce que nous avons fait démontre que les peuples peuvent faire ce que les gouvernements devraient faire. Si les gens se lèvent contre l'injustice, nous sommes sans conteste la conscience du monde* ».

□

Le Hamas et la reconnaissance d'Israël

Selon Khaled Mechaal, dirigeant du Hamas, en exil en Syrie : « Les Palestiniens qui ont déjà reconnu Israël n'ont toujours pas obtenu d'État. Ils vivent toujours sous un régime d'occupation et leurs terres continuent à être confisquées.

Le Hamas, pour sa part, a très clairement donné son accord pour la constitution d'un État palestinien libre et indépendant, le long des frontières de 1967, sur le territoire de Gaza et de la Cisjordanie.

C'est le maximum qu'en tant que victimes, nous pouvons dire. C'est à l'occupant de répondre d'abord à nos demandes légitimes ».

Extrait d'une interview au Figaro le 6 octobre 2008.

Gaza : où est la conscience mondiale ?

Une pétition est en cours pour la levée immédiate du blocus de Gaza ; vous pouvez la signer sur le site de l'AFPS.

Elle sera adressée au président de la République française et au ministre des Affaires étrangères.

Depuis deux ans, après les élections démocratiques qui ont amené le Hamas aux affaires en Palestine, la bande de Gaza, territoire minuscule, misérable et surpeuplé où vivent - survivent - 1,5 millions de Palestiniens, subit un blocus criminel de la part d'Israël, avec la complicité de la France, de l'UE et des États-Unis.

Décrétée « entité hostile » en septembre 2007 par les autorités israéliennes, une notion qui n'existe pas en droit international, la bande de Gaza subit depuis lors « une guerre sans limites et sans merci. Mais l'État israélien, puissance occupante, se moque bien du droit international, et la « communauté internationale » se contente de déclarations creuses sans jamais envisager la moindre sanction.

Au prétexte de tirs de roquettes artisanales sur le sud d'Israël, l'armée israélienne procède à des attaques extrêmement meurtrières contre la bande de Gaza où de très nombreux civils - dont de nombreux enfants - trouvent quotidiennement la mort (140 personnes ont ainsi été assassinées en une semaine début mars).

Mais pas plus le blocus que les attaques meurtrières n'ont pu venir à bout de l'esprit de résistance des Gazaouis.

La guerre israélienne contre le peuple palestinien, particulièrement meurtrière dans la bande de Gaza, doit cesser.

La France et l'UE doivent accepter les règles de la démocratie, avoir un dialogue avec tous les représentants du peuple palestinien y compris le Hamas.

L'État israélien qui refuse de se soumettre au droit international doit être condamné et sanctionné.

□

Mahmoud Darwich

Mahmoud Darwich est mort en août dernier à l'âge de 67 ans.

Président de l'Union des écrivains palestiniens, il est l'auteur de vingt volumes de poésie. Rédacteur de plusieurs publications, il est traduit dans vingt-deux langues et est considéré comme l'un des plus grands poètes arabes contemporains.

Dans les années soixante, il rejoint le Parti Communiste d'Israël – la Rakah – et s'engage au sein de l'OLP. Il en est membre du Comité exécutif en 1987 et démissionne en 1993 pour protester contre les accords d'Oslo.

Après trente années de vie en exil, il peut rentrer – sous condition – en Palestine et s'installe à Ramallah.

*Je ne t'aime pas ; je ne te hais pas,
Dit le prisonnier à l'enquêteur. Mon coeur est plein
De ce qui ne te regarde pas. Il déborde du parfum de la sauge.
Mon coeur est innocent, lumineux, plein,
Et pas le temps dans le coeur pour la mise à l'épreuve.
Oui,
Je ne t'aime pas. Qui es-tu pour que je t'aime ?
Es-tu quelque partie de mon moi, un rendez-vous pour le thé,
La raucité d'une flûte, une chanson pour que je t'aime ?
Mais je hais la captivité et ne te hais pas.
Ainsi parla le prisonnier à l'enquêteur :
Mes sentiments sont ma nuit privée...
Ma nuit qui se meut sous les draps, libre
De métrique et de rimes.*

Mahmoud Darwich
2002 - État de siège - page 62

Salah Hamouri création d'un comité de soutien

Pour le « crime » d'être passé en voiture devant le domicile d'un chef religieux extrémiste, Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, est prisonnier-otage depuis le 13 mars 2005. Un tribunal militaire israélien l'a condamné à 7 ans de prison, sans aucune preuve ou témoin à charge (malgré vingt-cinq audiences !). Il est donc condamné pour rien.

Un bébé palestinien décède à sa naissance à un barrage. Le soldat israélien qui avait refusé de laisser passer la mère sur le point d'accoucher écope de 15 jours de prison ! (*Le Monde* du 16 septembre).

Sans commentaires !

Un comité national pour la libération de Salah est lancé. Deux députés de Loire-Atlantique en font partie : Dominique Raimbourg et Yannick Vaugrenard.

Faites connaître cette injustice, adhérez au comité de soutien, signez la pétition sur notre site : www.france-palestine.org

Agenda

Programme de la Semaine de la Solidarité Internationale - du 6 au 30 novembre 2008 SSI

Nantes - Cosmopolis - rue Scribe

- du 10 au 14 et du 17 au 21 novembre : parcours pédagogique pour des scolaires sur le thème du droit à l'éducation dans le monde (une animation autour de la Palestine).

- le 19 au soir : débat avec Anis Gandeel (Palestinien de Gaza).

Rezé

- le 21 novembre au soir : débat à la Mairie avec des étudiants palestiniens ayant obtenu une bourse dans le cadre d'un « jumelage » avec Rezé.

- le 22 novembre de 10h à 18h : marché avec vente d'huile d'olive. Dans l'après-midi plantation d'un olivier par la municipalité de Rezé.

Pornic

- 14 novembre au soir : Film et débat (sous réserve).

- le samedi 15 : après-midi et soirée avec parcours pour les jeunes. Lecture de poèmes, musique, film, débat avec un partenaire palestinien du CCFD.

Programme complet :

www.maisondescitoyensdumonde.org

BULLETIN D'ADHESION 2008

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

e-mail..... Tél.....

Je cotise dans la tranche n° soit €

Je m'abonne à *Pour la Palestine* (trimestriel) : 11 € que j'ajoute à ma cotisation (abonnement hors adhésion : 22 €).

Chèque à l'ordre de l'AFPS 44 à envoyer à l'association 21 allée Baco 44000 Nantes (un reçu fiscal vous sera envoyé début 2009).

tranche	revenu mensuel	cotisation 2008
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 € - 1 500 €	40 €
4	1 500 € - 2 000 €	55 €
5	2 000 € - 2 500 €	70 €
6	2 500 € - 3 000 €	85 €
7	3 000 € - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €